

The background of the book cover features a close-up, slightly blurred view of a Moroccan mosaic. On the left, a vertical column is covered in a dense pattern of small, hexagonal tiles in shades of dark blue, brown, and beige. To the right, a floor with a larger-scale geometric mosaic pattern in beige, brown, and green is visible, receding into the distance.

Henry Bonnier

Une passion marocaine

Essai

Une passion marocaine

Tous droits de traduction,
d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

© **2015, Groupe Artège**

Éditions du Rocher

28, rue Comte Félix Gastaldi

BP 521 - 98015 Monaco

www.editionsdurocher.fr

ISBN version papier : 978-2-268-07641-6

ISBN version epub : 978-2-268-07775-8

Henry Bonnier

Une passion marocaine

À Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc,
À S.A.R. Moulay El-Hassan, Prince héritier.

Cette passion marocaine,
née du rêve autant que de la raison.

En déférent hommage.

Henry Bonnier

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Dois-je préciser que, depuis ce temps-là, j'ai multiplié les voyages au Maroc, cherchant à percer ses secrets, puisqu'il m'avait été donné d'en apercevoir les mystères ?

Le Roi est mort

Quelques heures plus tôt, Hassan II a rendu l'âme à l'hôpital. Un règne de trente-huit années venait de s'achever. On savait le Roi très malade. Ceux qui avaient suivi le défilé militaire du précédent 14-Juillet à Paris, avaient remarqué son visage défait, ses yeux cernés, sa silhouette fragile. Il n'empêche que sa mort a pris tout le monde de court. En toute hâte, ce 23 juillet 1999, il fallait organiser ses obsèques, tout en préparant l'intronisation du nouveau monarque qui se fait encore appeler Mohammed Ben Hassan et qui est âgé de 37 ans.

Dès l'annonce du décès, les voitures officielles ont convergé vers le Palais Royal, où avaient déjà pris place deux stations régies de la télévision nationale marocaine, prêtes à retransmettre, à tout instant, la cérémonie d'allégeance au nouveau souverain chérifien.

Pour l'heure, le cœur du pouvoir s'est retiré dans une petite salle située au fond d'une grande cour pavée de zelliges verts. Cette salle ressemble à un kiosque à musique. À l'extérieur, qui donc se doute que s'y joue une musique inattendue ? C'est que personne n'a préparé cette succession, tant Hassan II paraissait immortel.

S'est rassemblé là tout l'exécutif, ou presque. L'atmosphère est lourde. Centre de toutes les attentes, un petit homme replet sent peser sur lui le poids du destin. D'ordinaire très discret, il se nomme Abdelouhad Ben Mansour. Il est l'historiographe officiel du Royaume. Je l'avais rencontré, lorsque je m'occupais de mener à bien l'édition du *Défi*. Comme j'avais besoin de documents,

il m'avait apporté des pièces rares, notamment une belle lettre du général de Gaulle adressée à Mohammed V. À présent, il s'est

plongé dans les archives royales. Le silence est si grand qu'on aurait pu entendre les pages glisser les unes sur les autres. Il doit définir sans tarder les règles de l'intronisation. Il est vrai que ces normes, issues d'une antique tradition orale, n'ont jamais été consignées par écrit.

Au fil des heures, dignitaires et responsables politiques, tous vêtus de l'habit traditionnel, se pressent de plus en plus nombreux au Palais. Combien sont-ils à être vraiment affectés par ce décès ? Combien se disent-ils, le cœur en fête, qu'en cette fin de millénaire, un nouveau Maroc est sur le point de naître ? Beaucoup ne se rendent pas compte d'être des importuns, forts de leur importance passée. Plusieurs se voient refuser l'accès à la salle où se tient celui qui se faisait appeler il y a peu de temps encore « Smiet Sidi », nom du Maître, en référence à son grand-père bien-aimé, Mohammed V. Il faut les entendre demander, implorer, supplier et même tempêter, en invoquant tous les saints et en rappelant sans vergogne la noblesse de leur filiation. Rien n'y fait. Seuls sont acceptés les habitués de « Dar el Makhzen »¹, ainsi que de rares membres du gouvernement.

À l'entrée du Palais, une scène, qui pourrait être banale, ne passe pas inaperçue. La cravate défaits, un pan de sa chemise bleue hors du pantalon, un talkie-walkie à la main, Driss Basri ne sait plus à qui se vouer. La grande porte lui reste fermée. Son appareil

à beau crachoter le nom des visiteurs qui se présentent au Touarga², il n'écoute plus. Les yeux rougis par les larmes, le regard vide et comme perdu, il ne prend plus la peine de répondre. En quelques minutes, Driss Basri, le tout-puissant ministre d'État à l'Intérieur, est redevenu le commissaire de police qu'il n'a jamais cessé d'être.

Épaules affaissées, il porte la perte de son maître adoré. Déjà les courtisans d'hier, ceux-là même qui, désireux d'obtenir de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qui ne manqua pas d'être relevé. Le sort de l'ancien vizir de Hassan II était scellé.

La presse marocaine ne manque pas d'humour. La chute, que dis-je ? la descente aux enfers de Driss Basri, elle les qualifia d'« effeuillage de l'artichaut ». En vérité, il s'agissait là du premier acte majeur du règne : la rupture immédiate et sans appel avec une pratique honnie de gouvernement.

Combien de fois ne me suis-je pas interrogé au sujet de ce ministre d'État ? Qui était-il au-dedans de lui ? Que désirait-il ? Son cynisme n'avait d'égal que son orgueil. Comme il m'avait invité chez lui à Rabat et que je le félicitais pour les grands travaux effectués dans sa demeure, il me répondit en haussant les épaules qu'il s'était contenté de changer l'emplacement des meubles. Une autre fois, appelé à le rencontrer à son bureau, il s'excusa dès mon arrivée de devoir se rendre de toute urgence au Palais et me fit installer dans une pièce obscure, où, montre en main, je fus contraint de rester près de cinq heures. À son retour, curieux de connaître l'état dans lequel je me trouvais, il vint en personne me délivrer :

- Le temps ne vous a-t-il pas paru long ? me demanda-t-il d'un air benoît.

- Le temps n'est jamais long à qui est en prière, lui répondis-je. De cet instant-là, il sut qu'il avait en moi un adversaire. Nos relations ne cessèrent dès lors de se dégrader. Nous faillîmes même en venir aux mains. La cause ? Louis Pauwels, qui dirigeait alors le *Figaro Magazine*, avait décidé d'envoyer deux journalistes à Casablanca, pour y réaliser un reportage sur la mosquée Hassan II. Basri tint à les loger à Rabat, une voiture du ministère devant les conduire à Casablanca.

Dès le premier déplacement, plus rien n'allait. L'automobile ne pouvait pas dépasser les 70 kilomètres à l'heure sur la nouvelle autoroute qui reliait la capitale à cette mosquée incomparable,

en voie d'achèvement. Sur place, la sécurité multipliait les difficultés de photographier.

Furieux, nous revînmes à Rabat, où je dis à quelques fonctionnaires de l'Intérieur qu'il vaudrait mieux pour eux de servir leur Roi qu'un ministre, fût-il d'État. À l'évidence, ces propos furent répétés. Ce que je souhaitais.

Dès le lendemain, le travail des journalistes fut facilité. Ils eurent tort de crier victoire trop vite. Envoyés en express au *Figaro Magazine*, les films furent ouverts sans précaution ou, si l'on préfère, par inadvertance, et rendus inutilisables.

Voilà à quoi s'amusait M. Le Ministre d'État à l'Intérieur, quand il ne s'occupait pas du bague de Tasmamart notamment.

Là s'arrêtèrent nos relations.

Souvent je me suis demandé comment un souverain tel que Hassan II, grand politique, humaniste, avait pu favoriser l'élévation d'un pareil individu. Il y avait entre eux un si grand décalage : d'un côté, la finesse ; de l'autre, la rouerie, que ces caractères paraissaient incompatibles. Un ancien ministre me fit un jour cette confidence : « À force de baiser la main de Sa Majesté chaque fois que le Roi s'adresse à lui et de recevoir en remerciement une montre, ce Basri va pouvoir s'établir dans un magasin de joaillerie et y vendre sa royale collection ». C'est dire qu'il n'était pas du tout apprécié.

Par-delà le personnage – et il y aurait encore beaucoup à dire à son sujet ! –, c'est à toute une politique sécuritaire que Mohammed VI voulut mettre fin. Et vite.

Deuxième partie
L'art de la politique

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

marocaine de la monarchie a veillé et continue de veiller à ce grand et noble mystère.

Par malheur, les malveillants veillent, eux aussi. Leur champ d'action se résume à ce qui se voit. Or, les « techno-makhzénien » se complaisent à caricaturer souvent leur appartenance au Cabinet Royal par un subtil mélange de réserve, de feinte modestie et de secret. Par-là, ils se reconnaissent. Quand je disais, outrant à peine le trait, que le Makhzen se situait à égale distance du Vatican et de l'Elysée ! Voilà pour ce qui est visible ! Reste l'essentiel : si le Cabinet Royal cultive la discrétion à l'extrême, c'est parce que son action se situe dans le temps stratégique, qui est celui de la monarchie, et non dans le temps tactique, qui est celui du gouvernement et de l'exécutif.

En termes simples, cela revient à dire que la monarchie, n'étant pas soumise à élection et détenant le temps long de la décision, entretient la Maison Maroc, des fondations aux toitures, alors que le gouvernement et l'exécutif dans son ensemble, étant soumis à élection et se voyant contraints au temps court, sont chargés de l'approvisionnement et du bien-être des habitants de ladite Maison.

En accédant au trône, Mohammed VI bouleversa cet équilibre séculaire. Ayant à cœur d'inscrire une partie de l'action du Cabinet dans le calendrier de son règne, il en réorganisa l'organigramme stratifié, revivifiant en quelque sorte l'adage selon lequel, au Maroc, « ce sont les hommes qui font les postes, et non l'inverse ».

Il faut bien voir que la réforme constitutionnelle de 2011 a redistribué de façon substantielle le pouvoir exécutif au profit du gouvernement. Du coup, le Cabinet Royal vit sa seconde grande transformation. Renouvelé, il est mieux préparé à voir évoluer ses missions. Car ses conseillers ont désormais à charge de veiller à ce que l'action royale puisse coexister avec la

dynamique gouvernementale, sans que l'une empiète sur l'autre, tout en assurant que soit respectée la cohérence des grands chantiers, si nécessaire au développement harmonieux du Maroc.

Exercice périlleux ! Dorénavant, le Maroc avance en terre inconnue. Là où le Cabinet Royal disposait d'un énorme pouvoir d'arbitrage, bien que la Constitution ne lui eût pas prévu de fonction exécutive, il lui est enjoint de se tenir à la pointe de la réflexion stratégique et de proposer au souverain, dans un renouvellement incessant, des pistes de réflexion et des projets à moyen terme. S'il me fallait résumer ce que je n'hésite pas à appeler une révolution de palais, je dirais simplement qu'il revient désormais au Cabinet Royal d'aider le Roi à « fixer le cap », sans perdre de vue les objectifs à cinq ou dix ans, dont le gouvernement risque parfois de se détourner à cause d'une conjoncture prégnante.

Mais ses compétences ne se bornent pas là. Sa seconde raison d'être consiste, sans qu'elle soit avouée, à vérifier et à contrôler la « vision » que proposent dans leurs conclusions les grandes structures de conseil auxquelles le gouvernement fait appel et dont l'exécutif semble ne plus pouvoir se passer. Cela fait que les « Mc Kinsey », « Boston Consulting Group », d'autres encore et non des moindres, se trouvent en compétition avec une instance indépendante qui réunit des chercheurs et des techniciens, lesquels ont en partage la même ambition : projeter une véritable vision d'avenir digne de leur patrie. Inutile d'ajouter que cette « compétition » n'est pas du goût de ces grandes sociétés internationales de conseil, habituées qu'elles sont à voir leurs conclusions, livrées avec de conséquentes notes d'honoraires, prises pour argent comptant, si j'ose dire, par les pouvoirs publics. Les réactions sont identiques du côté de certains ministères, notamment sociaux, qui n'avaient pas

l'habitude que leurs projets soumis au Roi fissent l'objet d'une critique aussi minutieuse.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'irruption du fanatisme religieux, votre savoir-faire sera observé et médité dans le monde entier ».

Inutile d'ajouter que mon ami à la foi profonde et joyeuse, comme il aime à la qualifier, s'est réjoui de voir que les Marocains venaient de se réconcilier avec l'autre moitié de la Création divine.

Contre la corruption

Lors de mes nombreux voyages à travers le monde, il m'est arrivé de devoir glisser un billet dans mon passeport, à seule fin de faciliter mon passage en douane. Sans quoi, m'avait-on averti, j'aurais à attendre plus que de raison. Ces pratiques sont exécrables.

Les étrangers s'y prêtent volontiers, parce qu'ils les considèrent comme le mal endémique des pays sous-développés.

Je dois avouer que je n'ai jamais accepté que le Maroc fût livré à la corruption. J'ai toujours regardé ce pays comme exemplaire. Me navraient ces histoires de policiers, de juges, de petits magistrats monnayant le peu d'autorité dont ils étaient investis. Lorsque

je m'en ouvrais à Driss Basri, naïf que j'étais, j'étais profondément choqué par son sourire. À croire qu'il tenait ce délit pour un mal nécessaire, puisqu'il s'en accommodait, pour ne pas dire qu'il le favorisait.

D'année en année, le mal s'étendait. L'administration, la justice, la police, tous les corps de l'État étaient gangrenés. La presse avait beau dénoncer les détournements de fonds et les rackets administratifs, rien n'y faisait. Driss Basri continuait de sourire. Tout en prenant conscience de l'ampleur du fléau, puisqu'ils en étaient les victimes à peu près quotidiennes, les citoyens se montraient d'autant plus désabusés que, en dépit des discours qui dénonçaient ces abus, ils se persuadaient que prévalait une sorte d'impunité.

Énorme défi, à la fois pernicieux et souterrain, lancé à Mohammed VI ! À l'évidence, il en connaissait les obstacles. L'affaire ne datait pas d'hier. Non seulement la corruption, qu'elle fût grande ou petite, faisait souffrir les Marocains, mais

encore elle freinait les réformes économiques et politiques. S'il voulait parvenir à initier et à mener à bien son projet tout à fait audacieux, qui consistait à moderniser à marche forcée l'économie tout en réduisant les insupportables inégalités sociales, il lui fallait mener un combat de tous les instants – un combat que beaucoup considéraient comme impossible.

Soyons juste : depuis des années, le pouvoir s'en était pris aux détournements de fonds et à diverses formes d'abus. Mais ces opérations, à la fois éparpillées et irrégulières, n'avaient pas permis d'obtenir des résultats. De là, bien sûr, le désenchantement des citoyens.

En 1998, sous le gouvernement du socialiste Abderrahmane Youssoufi, deux commissions d'enquête parlementaires avaient été constituées. En toute priorité, elles avaient mené des investigations dans deux grands établissements publics : la Banque de Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) et la Caisse de Sécurité sociale (CNSS), toutes deux suspectées d'avoir détourné des sommes considérables.

La première commission parlementaire a fait preuve de beaucoup de patience. Ses membres ne comptent plus les obstacles dressés sur leur chemin par des fonctionnaires véreux. Au final, son rapport fut si accablant que le gouvernement a décidé de présenter le dossier à la justice.

Attention, champ de mines ! L'exécutif devait agir sans donner l'impression qu'il se lançait dans une chasse aux sorcières, au risque de provoquer des oppositions dans de nombreux secteurs. Du coup, si des responsables ont été condamnés à la prison, des personnages importants ont réussi à échapper aux mailles du filet¹⁰.

Il est vrai qu'un puissant réseau associatif s'était développé dès les années quatre-vingt-dix. À côté de campagnes de dénonciation, il menait des actions de sensibilisation civique

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

aussi, concerné, avec un programme de régionalisation qui garantirait la pluralité de l'identité marocaine²³.

Telles étaient les lignes maîtresses de cette réforme capitale. Le Roi confia ensuite la refonte de la Constitution à une Commission présidée par Abdellatif Menouni, un constitutionnaliste respecté.

Après un travail de plusieurs semaines, cette Commission livra un nouveau texte qui fut soumis à référendum et adopté le 1^{er} juillet.

Je reviens ici sur ce que je notais il y a peu, lorsque je m'étonnais que personne n'eût souligné, comme il se devait, la concordance qui ne cessait de se manifester entre la volonté de réforme affirmée par Mohammed VI et une jeunesse désireuse de voir le monde changer. J'y reviens, afin de rendre audible ce dialogue secret entre un peuple jeune et son jeune Roi. L'affaire me paraît assez unique en ce siècle. Par contraste, il faut se souvenir de la cécité et de la surdité des régimes tunisien et égyptien, quand éclatèrent les grandes colères de leur jeunesse, avant que, par à-coups, des lambeaux de pouvoir fussent jetés, en pâtures dérisoires, à des jeunes regardés comme des chiens enragés. « Je ne suis pas un Roi, me disait naguère Hassan II, je suis de l'être qui persévère dans l'être marocain ». Telle est la grandeur et la noblesse de la monarchie alaouite. Grandeur et noblesse faites d'humilité et de servitude. Ainsi va le rite malékite, qui façonne depuis plus de mille ans le cœur et l'âme des Marocains. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer le dévouement, l'abnégation, et jusqu'au retirement que manifeste Mohammed VI dans l'exercice de sa charge.

Voilà pourquoi, au lendemain de la manifestation du 20 février, la parole du Roi a su rassurer et apaiser. Le souverain chérifien n'est pas un homme politique : il ne fait pas des discours, il parle ; et sa parole, rare et sage, pèse lourd, parce qu'elle se relie

de façon mystérieuse à la fonction sacerdotale du Commandeur des Croyants.

Est-ce ici le lieu et le moment d'avancer une vérité bien oubliée dans le monde actuel ? Cette vérité est d'ordre spirituel, même si elle touche à l'organisation quotidienne de la société. Ainsi, lorsque le peuple réclame des réformes, il proclame, sans les nommer, des souffrances. « *Vox populi, vox Dei* », disait le Moyen Age chrétien. Eh oui, « la voix du peuple est la voix de Dieu », puisque toute souffrance sociale est avant tout une souffrance faite aux âmes. En vérité, il n'est d'histoire que des âmes. C'est en cela que la monarchie marocaine est exemplaire. Le peuple marocain occupe en ce monde une place unique.

Les plus extrémistes du mouvement du 20 février ont essayé de maintenir leur pression. Ils escomptaient une adhésion populaire. Mais les marches dominicales qu'ils organisaient ressemblaient de plus en plus à des kermesses, si bien que les propriétaires de commerces et de terrasses situés sur le parcours des défilés faisaient désormais de bonnes affaires. Des couples, accompagnés de leurs enfants, flânaient ici et là, côtoyant des badauds et des vendeurs de confiserie, parmi des militants acharnés à réclamer des réformes politiques et sociales. L'essoufflement du Mouvement devenait évident. Les sorties du dimanche se faisaient irrégulières, et les rangs des manifestants plus clairsemés. En fin de compte, et, pourrait-on dire, en désespoir de cause, l'association islamiste Al Adl wal Ihsane (Justice et Bienfaisance), non reconnue mais tolérée, qui fournissait le gros des troupes, annonça son retrait définitif des manifestations et du Mouvement du 20 février.

Toutefois, il fallait s'attendre à ce que le fructueux dialogue du Roi avec la jeunesse du Maroc suscite de violentes réactions du côté des conservateurs. Le 28 avril, un nouvel attentat aussi terrible que stupide allait avoir lieu. Actionnée à distance, une

bombe explosait dans un café de la célèbre place Jamaa El-Fna de Marrakech.

Le bilan fut très lourd : dix-sept tués, touristes pour la plupart, parmi lesquels de nombreux Français. En ciblant ce café très fréquenté par les touristes, l'objectif des terroristes, dont l'auteur principal fut arrêté quelques jours plus tard, était clair : non seulement affaiblir le pays en le privant de la manne touristique qui représente une importante source de revenus ; mais aussi faire capoter le processus démocratique en cours²⁴.

C'était sans compter sur la prodigieuse détermination des Marocains à surmonter les épreuves. Forces politiques et organisations de la société civile firent front commun. Du coup, les travaux destinés à la refonte de la Constitution se sont poursuivis avec une ardeur redoublée. À tel point que, dès le lendemain du référendum du 1^{er} juillet 2011, le Maroc offrait une image qui, pour contrastée qu'elle fût, était enviable par rapport à un environnement régional en ébullition. Et en effet, tandis que les Marocains venaient de se doter d'une Constitution démocratique et qu'ils se préparaient à des élections législatives anticipées, le canon tonnait et des révoltes ensanglantaient certains pays arabo-musulmans de la région.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

J'assistai ainsi, sous l'égide de la Tariqa Tijanyia, importante confrérie soufie qui s'étend sur le Maroc et le Sénégal, à une sorte de consultation d'un Conseil constitutionnel inédit.

Sans doute est-ce de cette mémorable soirée que date ma conviction qu'il y a un Maroc invisible. Au demeurant, s'est-on assez avisé que les touristes eux-mêmes, si légers soient-ils, pressentent de manière obscure qu'il y a un Maroc secret ? À les écouter relater leurs périples – en principe, le circuit classique des villes impériales –, il est aisé de percevoir, au timbre de leurs voix, une nostalgie dont ils ne sont pas toujours conscients. Par des mots très simples : « Ce fut un voyage dans le temps », ou encore : « Les Marocains ont su préserver un art de vivre », ils traduisent des impressions, s'efforcent d'approcher un mystère, sans se rendre compte que le peuple, qu'ils ont visité et qui les a accueillis, a gardé au cœur ce qui le constitue : la Révélation coranique, sans cesse relayée par le système monarchique, lui-même légitimé par l'actuelle dynastie

Si l'on prend un peu de hauteur, il faut convenir que, de tous les pays arabes, y compris cette malheureuse Algérie qui, sous prétexte de réécrire son histoire coloniale, ne parvient pas à régler ses comptes avec elle-même ; il faut convenir, dis-je, que le Maroc est la seule nation arabo-musulmane à offrir au monde un visage apaisé, une religion apaisante, un système pacifique.

Au risque de chagriner des historiens occidentaux, qui ont en horreur ce qui relève du rêve, sinon de la légende, dans l'aventure des peuples, je considère que trois hommes ont contribué, plus et mieux que quiconque, à forger l'identité du Maroc, si n'est son unité.

Le premier d'entre eux se nomme Tarik le Berbère. Il est lié à l'affaire d'Espagne qui appelle trois chapitres ; le second est Hassan Al-Dakhil ; et le troisième n'est autre qu'Idriss. Trois dates les caractérisent : Hassan Al-Dakhil arrive dans le Tafilalet

en 666, soit en 1262 du calendrier grégorien ; Tarik le Berbère aborde au rivage espagnol en 711 ; enfin, Idriss s'installe à Fès en 786.

Avec eux trois prend forme ce que j'appelle « Le Maroc invisible », dont la structure organique repose sur une devise : « Dieu, la Patrie, le Roi ». Ces trois grands principes irriguent la société marocaine et vivifient la sphère politique en ce que le souverain reçoit de Dieu son investiture, puisque, selon le droit musulman, Dieu seul étant souverain, le Roi n'est que son délégué. En cela au moins, la monarchie chérifienne ressemble à s'y méprendre à la monarchie française, laquelle, étant chrétienne, se voulait de droit divin.

Dans une étude publiée dans *Le Monde* daté du 27 juillet 2009 et intitulée « Maroc, les arcanes du Sultanat », B. Étienne écrivait en particulier que Mohammed VI, descendant du Prophète Mohammed, était considéré comme « *Chérif* ». Et M. Etienne de préciser : « Le Roi du Maroc est *malik*, le Roi qui possède et exerce le contrôle, mais il est aussi *sultan*, l'autorité qui exerce le pouvoir, émir, chef suprême des armées, mais aussi *amir al mouminine*, commandeur des croyants, et *amir alimouslimine*, prince des musulmans. Il est l'*imam*, chargé de la guidance de la communauté musulmane... »

Le lien très fort qui unit le Roi à son peuple et celui-ci à celui-là, je l'ai déjà dit, résulte de la *Beia*, acte d'allégeance qui repose sur une acceptation mutuelle d'une parfaite égalité entre le Roi et le peuple. Cette égalité, est-il nécessaire de le préciser ? se nourrit autant d'une très vive spiritualité que de la conscience d'appartenir à une communauté de destin (rappelons que la *Beia* est le serment par lequel les compagnons du Prophète lui ont juré fidélité). Dans son *Histoire du Maroc*, Bernard Lugan apporte cette précision : «... celui qui meurt sans

être lié par un serment d'allégeance à une autorité légitime meurt en païen ».

Telle est, dessinée à grands traits, la monarchie du Maroc actuel. A-t-elle beaucoup changé au fil du temps ? Ce serait une grave erreur, me semble-t-il, que de vouloir analyser le système monarchique chérifien en le détachant de son peuple et, par un effet dialectique, en le sécularisant, comme font aujourd'hui les historiens au sujet de la monarchie française. S'il y a une « exception marocaine », elle tient à la *Beia*, clé de voûte de cet admirable monument qui s'appelle la civilisation marocaine.

C'est à Dostoïevski, une fois encore, que je veux revenir au moment de conclure cet Avant-Propos. Toujours dans *Les démons*, il écrit : « Aucun peuple au monde ne s'est forgé sur une base de science ou de raison ; il n'y a jamais d'exemple de ça, tout au plus un instant, ou par bêtise ». Sur quoi, il enchaîne : « Le socialisme, dans son essence même, doit être un athéisme, car il a précisément proclamé, et dès la première ligne, qu'il s'établit sur l'athéisme et que son intention est de se forger sur des bases scientifiques et rationnelles exclusivement ». Croirait-on que ces lignes datent de 1870 ? Elles sont d'une exceptionnelle actualité. Poursuivons : « La raison et la science dans la vie des peuples, toujours, maintenant, et depuis le début des siècles, n'ont assumé qu'une fonction secondaire, une fonction de service ; et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps ». Voilà qui est clair : la raison et la science sont des moyens, et non une fin. Seul l'orgueil des hommes en a fait une fin. Le résultat, nous l'avons vu au xx^e siècle, non seulement avec la montée des idéologies – qu'il s'agisse du national-socialisme allemand ou du socialisme-national russe – ; mais aussi, les esprits étant assujettis à ces idéologies, avec la Seconde Guerre mondiale et avec son cortège de morts, de suppliciés et de malheurs. Retournons à Dostoïevski : « Les peuples sont créés

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

régnait au moment des premiers essais de colonisation tentés par les Phocéens lors de la fondation de Marseille. Hérodote raconte qu'il leur donna de l'argent pour construire le rempart derrière lequel Phocée défia pendant assez longtemps les Perses et Cyrus... »

Par-delà l'anecdote, Henri Hubert jette une lumière nouvelle sur cette époque : « Tartessos était célèbre par ses mines d'argent ; Arganthonios est le Roi de l'argent. Si son nom est ibérique comme le nom même de Tartessos, on aurait un argument d'une grande portée, mais peut être unique, pour classer les Ibères parmi les Indo-Européens. Toutefois c'est précisément la forme celtique du nom de l'argent que l'on peut y reconnaître : *arganto*. – Ou il y avait des Celtes à Tartessos, ou la légende phocéenne du Roi de l'argent est mêlée d'éléments celtiques...

On ne compte plus des exemples de cette sorte. Ils nous renvoient tous à la question cruciale : quel lien existait-il entre les Celtes et les Berbères ? Selon Jean Descola, il semblerait que les Juifs d'Espagne, excédés d'être persécutés par la puissance wisigothique, eussent recherché l'alliance des Berbères par l'intermédiaire de leurs coreligionnaires du Maroc. Ils se seraient même écriés : « À mort les Wisigoths ! Que viennent les libérateurs du Sud ! ».

Ce cri laisse entendre deux vérités : la haine du Wisigoth, et elle éclate tout au long de cette histoire ; et une connaissance intime du Berbère, comme il est à supposer que le Juif espagnol devait connaître le Celte d'Ibérie. Malgré l'absence de documents précis à ce sujet, cela paraît évident. Et que dire de la fuite à Rabat du Roi Achila en 710 ? N'est-elle pas le signe manifeste d'une alliance étroite entre les deux rivages du détroit de Gibraltar ? La distance qui les sépare n'est que de quatorze kilomètres. Il semble difficile de ne pas envisager que des

relations s'étaient nouées au fil du temps de part et d'autre des colonnes d'Hercule, non seulement entre Celtes et Berbères ; mais aussi, par l'effet de la continuité territoriale que l'administration romaine avait décrétée, entre la Bétique et la Tingitane, ainsi que Plutarque l'affirme dans *La vie de Sertorius*.

Ce Sertorius eut à souffrir des dissensions politiques qui ébranlaient le pouvoir de Rome. Après la guerre des Cimbres et des Teutons, il fut envoyé en Espagne en qualité de tribun militaire sous le commandement de Didius, et il passa l'hiver chez les Celtibères. Nous sommes au début du deuxième siècle après Jésus-Christ. La guerre que se firent alors Sylla et Scipion le désespéra. Ses troupes étaient démunies et comme il craignait de les voir se disperser, il traversa le détroit, eut la joie d'être bien accueilli par les Maurétaniens (ancien nom des Marocains) et s'opposa à Ascalis, lequel avait partie liée avec ce Sylla qu'il haïssait à proportion qu'il s'était allié avec Scipion. Apprenant sa présence en Ifriqiya, Sylla envoya au secours d'Ascalis un certain Paccianus. « Sertorius lui livra bataille, le fit périr, s'attacha ses troupes qu'il avait vaincues et prit d'assaut Tingis, où Ascalis s'était réfugié avec ses frères ».

Ce témoignage appelle quelques remarques. Plutarque rapporte que, inquiet de voir les Barbares assaillir à cette époque-là les troupes romaines au point de les désorganiser et de les empêcher d'obéir à leur général, qui était Marius, Sertorius avait décidé de s'initier au mode de vie de ces farouches Celtes. Ayant adopté leur façon de se vêtir, il avait appris les mots les plus courants de leur langue et s'était mêlé à eux. Cet apprentissage, ô combien moderne, devait lui rendre les plus grands services aussi bien en Espagne qu'en Maurétanie Tingitane. À telle enseigne que l'historien note que, Sertorius étant passé en Afrique pour se joindre aux ennemis d'Ascalis, « les

Maurétaniens le virent arriver avec plaisir ». Ce qui donne à entendre qu'il n'y avait pas, à l'époque du moins, de grandes différences de peuplement et de langue entre ceux qu'on appelait « les Celtibères » et ceux que Plutarque dénommait « les Barbares ».

Ceux-ci sont devenus peu à peu des « Berbères ». Cette appellation provient du grec « Barbaroï » et du latin « Barbari » - l'un et l'autre signifiant « Étrangers », même si, au fil du temps et des guerres, le sens original s'est chargé d'une tonalité négative. En vérité, les Grecs aussi bien que les Romains n'ont jamais tenu l'« Étranger », en tant que tel, pour une menace. Simplement, le monde grec antique, puis l'Empire romain et enfin l'Empire byzantin, qui ont eu à connaître de l'Afrique du Nord, n'ont cessé de considérer les populations autochtones comme « étrangères » à leurs administrations respectives – sans oublier les Carthaginois, qui ont ceinturé le Maroc, comme le reste de l'Afrique du Nord, de comptoirs commerciaux, tels que Melilla, Tanger, Lixus, Salé ou Anfa.

Dans son *Histoire des Arabes et des Berbères du Maghreb*, Ibn Khaldûn raconte qu'un certain Ifrîqus, ayant rencontré des Berbères en Ifrîqiya et s'étant étonné de leur nombre et de leur langue, se serait exclamé : « Mâ aktbara barbaratukun ! » – « Quel parler étrange est le vôtre ! »³⁶. Comment accepter que cette exclamation, où il pouvait entrer autant de curiosité que d'ironie, eût pu finir par désigner un peuple en particulier ? Cela me paraît difficile à croire. C'est pourquoi je m'en tiens au glissement onomastique de « Barbaroï » ou de « Barbari » en « Berbères ». À moins qu'il ne faille aller plus loin encore. Et en effet, le latin conserve un mot : « Berber », dont le sens reste inconnu. Ce mot provient du *Carmen arvale*. Il date du VII^e siècle avant J.-C. et se trouve consigné dans le *Corpus inscriptionum latinarum* daté de 1863.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Cordouan, juif révélé par sa culture, écrit « en arabe autant qu'en hébreu »⁴⁰.

Comment tout cela fut-il possible ? C'est à ne pas y croire. Il est vrai que, au seul nom de religion, les esprits d'aujourd'hui se crispent. Seraient-ils retournés au marcionisme ? Souhaiteraient-ils dresser les uns contre les autres les religions monothéistes en ne voyant que ce qui les différencie ou les oppose au détriment de ce qu'elles ont en commun, ainsi que fit Marcion, qui ne cessa d'opposer le Dieu de l'Ancien Testament, fulminant tel un *Jupiter tonans*, au Dieu d'amour des Évangiles ?

Las ! Nombreux furent les Pères du second et du troisième siècle à écrire contre Marcion, à commencer par saint Irénée ou Tertullien. Rien n'y fit. À croire que c'est une constante de l'esprit humain de s'enfermer dans ses préventions, ses préjugés et ses propres peurs.

Ainsi en alla-t-il de Reccored I^{er}, Roi wisigoth qui régna entre 586 et 601. Soucieux de mettre fin aux querelles incessantes qui affectaient la paix civile espagnole, il décida d'abandonner l'arianisme au profit du catholicisme. Toutefois, il n'hésita pas à déclarer à la stupéfaction de l'épiscopat réuni, en 589, à l'occasion du Concile de Tolède : « Il nous faut également confesser l'Esprit Saint et dire de lui qu'il procède du Père et du Fils... »⁴¹

Voilà qui contredisait la doctrine officielle de l'Église, tant du côté de Constantinople que de Rome, depuis le Concile de Nicée, - doctrine qui se traduisait ainsi : « *Et in Spiritum Sanctum, Dominicum et vivificantem qui ex Pater per Filium procedit* » - « (Je crois) à l'Esprit Saint, le Maître, le Vivifiant, qui procède du Père par le Fils ». Au lieu de quoi, en remplaçant « *per Filium procedit* » par « *Filioque procedit* », Reccored I^{er} hissait le Fils presque à la hauteur du Père et se mettait en

contradiction avec tout l'enseignement que Jésus n'avait cessé de prodiguer durant sa vie publique : « Qui croit en moi, ce n'est pas en moi qu'il croit, mais en Celui qui m'a envoyé (Jean, 12,44), avant d'ajouter, afin d'être enfin entendu, s'il se peut : « Car moi, ce n'est pas de moi-même que j'ai parlé, mais c'est Celui qui m'a envoyé, le Père, qui m'a commandé lui-même ce que je devais dire et exprimer ».

Afin d'être entendu, disais-je, et c'est pourquoi il reprit avec une insistance douloureuse (toujours en Jean) : « Les paroles que je vous dis, ce n'est pas de moi-même que je les dis ; c'est le Père demeurant en moi qui fait ses œuvres ».

Les musulmans ne pouvaient qu'acquiescer à ce « *per Filium* » qui faisait de Jésus l'Envoyé, « le Verbe de Dieu » - tel qu'il est dit dans le Coran. Au moment de l'avance foudroyante des musulmans au Proche-Orient, le malheur voulut que, par évêques interposés, les chrétiens d'Égypte et de Syrie se perdissent en d'incessantes luttes théologiques. Ainsi, Michel le Syrien, chrétien monophysite très hostile au Concile de Chalcédoine, promulgué en 451, plus de deux siècles auparavant, s'en prend à la méchanceté des Romains, se tourne vers « le Dieu des vengeances » et le remercie d'avoir « amené de la région du Sud les fils d'Ismaël, pour nous délivrer par eux des mains des Romains ». Deux hérésies s'opposaient : les nestoriens, d'une part, qui soutenaient que Jésus-Christ était constitué de deux personnes, la personne divine ou *Logos* et une personne humaine ; les ariens, d'autre part, qui professaient que, dans La Trinité, le Fils n'était pas parfaitement égal au Père.

À quoi bon, objectera-t-on, réveiller ici ces querelles byzantines ? C'est que, hélas ! elles sont d'une grande importance, comme on va le voir. Désormais, il paraît impossible de comprendre l'histoire de l'Europe occidentale sans le secours de Byzance, de l'islam et de l'Asie, pour ne rien dire de

l'Afrique. A contrario, il en est de même de l'Afrique du Nord. Nos destins ont été si souvent liés (pour le meilleur comme pour le pire) que nous sommes interdépendants. En voici une preuve qui évoque de manière irrésistible le papillon qui, ayant battu des ailes à Washington, déclenche une tempête aux Philippines.

Lorsqu'il vint guerroyer au Nord de l'Espagne, Charlemagne était soucieux de contenir la poussée arabe d'Espagne. C'était en 778. Comme l'écrit Arthur Kleinclausz, « Les Francs ne voyaient pas sans inquiétude les maudits Sarrazins dominer toute l'Afrique et la majeure partie de l'Asie ». La menace lui paraissait d'autant plus grave que « l'unité politique de la péninsule ibérique, compromise par la lutte entre les Omeyyades et les Abbassides, avait été rétablie grâce à la création de l'Emirat de Cordoue et que, dans le bassin de l'Elbe, la forte place de Saragosse avec ses avancées de Barcelone et de Huesca formait un vaste camp retranché contre l'Aquitaine.»⁴²

Cela, tous les historiens le savent, tout comme la tragédie de Roncevaux, la mort de Roland, la trahison de Ganelon. Sans compter ce mensonge d'État qui consiste à remplacer par des Arabes les Basques dans *La chanson de Roland*, sous prétexte que les Basques, bien qu'ils eussent attaqué et décimé l'armée franque dans le défilé de Roncevaux, étaient entrés dans le giron français depuis lors. Ce que l'on sait moins et qui entre en étroite relation avec toute cette histoire, c'est l'étonnante survie de l'hérésie ibérique. Très pieux, Charlemagne voyait dans l'unité catholique, affirmée par le Concile de Nicée de 325, une force politique considérable. Mû par une passion sans égale envers le Christ, soucieux de la faire partager à l'ensemble de la chrétienté, il reprit à son compte le « Filioque » qu'il avait découvert lors de sa guerre d'Espagne.

Pour comprendre les raisons qui poussèrent Charlemagne à adopter le « *Filioque procedit* » wisigothique, il faut se souvenir

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Hoc signo vinces

Au mot de « miracle », l'Évangéliste Jean a toujours préféré celui de « signe », moins contraignant, moins théologique. Quand il envoie ici ou là tel personnage ou qu'il favorise ici ou là telle action, Dieu fait « signe ». Pour peu que, délaissant nos orgueilleuses certitudes, nous soyons attentifs à ces « signes », nous découvrons le sens secret de l'Histoire, le sens sacré de notre Histoire.

Dans sa préface à *l'Histoire des origines du christianisme*, Ernest Renan nous en avertit : « Malheur aussi à la raison le jour où elle étoufferait la religion ! ». Après cette mise en garde solennelle, il écrit : « Notre planète, croyez-moi, travaille à quelque œuvre profonde ». N'entend-on pas comme un écho lointain des admonestations de Dostoïevski ? Poursuivons : « Ne vous prononcez pas témérairement sur l'inutilité de telle ou telle de ses parties ; ne dites pas qu'il faut supprimer ce rouage qui ne fait en apparence que contrarier le jeu des autres. La nature qui a doué l'animal d'un instinct infallible, n'a mis dans l'humanité rien de trompeur. De ses organes vous pouvez hardiment conclure sa destinée. *Est Deus in nobis* – Il y a un Dieu en nous (Ovide, *Fastes*, VI, 5) ».

Est-ce assez clair ? Qui ose contredire ces lignes ? Les massacres, les déportations, les millions et les millions de morts du xx^e siècle ne sont-ils pas des preuves suffisantes ? Toute cette horreur fut-elle imputable aux religions ou à l'orgueil démesuré des hommes ? Cet orgueil-là, les anciens Grecs l'appelaient *l'Hubris*. Quant aux religions proprement dites, voici ce que Renan en écrit dans le même texte : « Fausses quand elles essaient de prouver l'infini, de le déterminer, de l'incarner, si j'ose dire, les religions sont vraies quand elles l'affirment. Les

plus graves erreurs qu'elles mêlent à cette affirmation ne sont rien comparées au prix de la vérité qu'elles proclament. Le dernier des simples, pourvu qu'il pratique le culte du cœur, est plus éclairé sur la réalité des choses que la matérialité qui croit tout expliquer par le hasard et le fini ».

C'est dire que rien ne se produit par hasard. Ainsi, le Maroc en ses obscures naissances a été privilégié par la survenue de Hassan Al-Dakhil, de Tarik et d'Idriss I^{er}, trois « signes » majeurs qui l'ont désigné pour être une terre d'élection. À leur propos, et de manière incidente, j'ai déjà évoqué la victoire très étrange du Pont Milvius et la non moins étrange bataille de Tolbiac.

Je tiens à y revenir, non pour établir un parallèle entre le monde musulman et le monde chrétien, ce qui risquerait de provoquer de vaines polémiques ; mais pour montrer que les actions divines n'arrêtent pas de se produire au long des siècles, de se développer avec lenteur et d'interroger la conscience des hommes, à quelque religion qu'ils appartiennent, selon un principe germinatif qui emprunte nombre de ses lois à la botanique.

On sait que la durée du pouvoir germinatif varie d'une espèce à l'autre. On sait aussi que, pour parvenir à germer, la graine doit être mûre, bien constituée, et qu'elle doit recevoir de l'extérieur eau et oxygène en quantités suffisantes. Il arrive que, chez de nombreuses espèces, la graine, apparemment mûre, reste à l'état de dormance. Ainsi en va-t-il de ces « signes » dont le départ semble insignifiant aux yeux des historiens et dont les conséquences sont considérables au terme d'une lente et longue germination. Las ! L'historiographie contemporaine, se cantonnant aux seuls faits, se prive d'une dimension exégétique propre à donner un sens à ce qui semble en être dénué. Elle compense cet absurde en essayant d'ordonner entre eux des

événements disparates. Rien n'est plus arbitraire. Mais nous savons que l'absurde, réduit à son schéma, n'est rien d'autre que la supposée absence de Dieu dans les actions humaines – absence décrétée par les hommes et dont la meilleure illustration littéraire se trouve dans la comparaison de l'*Antigone* de Sophocle avec l'*Antigone* de Jean Anouilh. Pour composer sa pièce, ce dernier s'est borné à se démarquer de Sophocle en supprimant toute référence aux dieux et aux « lois non écrites ». Du coup, privé de l'essentiel, le monde devient absurde.

Or le monde demande de plus en plus à être réenchanté. Par un de ces paradoxes dont il a le secret, le Maroc nous en offre la promesse. Non content d'avoir gardé la foi de ses pères, ce qui est primordial – que serait en effet un maçon privé de son fil à plomb ? –, il propose à notre méditation l'exemple de Hassan Al-Dakhil, dont la postérité, vouée à une très longue germination, donna ses plus beaux fruits avec l'apparition au XVII^e siècle de l'actuelle dynastie alaouite. Sur quoi, Tarik le Berbère, en se lançant dans l'expédition d'Espagne, ignorait qu'il contraindrait les Arabes à se faire aux grandes lois de l'égalité. Pour parachever le tout, Idriss I^{er} légua post mortem aux générations à venir un fils qui rédigea, pour la ville de Fès, une prière qui influa le peuple marocain par ondes concentriques, comme il arrive lorsqu'on jette un galet dans l'eau calme d'un lac. Sous l'effet du choc, cette eau frissonne, ondule et, de rond en rond, s'agite. Puis tout semble retourner au calme initial, à ceci près que l'âme garde à jamais mémoire de ce qui l'a troublée.

Troublés, comment ne le serions-nous pas aussi, nous les Européens, à la simple évocation de la victoire très étrange que remporta l'empereur Constantin au Pont Milvius à la suite d'une « vision » qui entraîna des conséquences imprévisibles ?

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

En vue cavalière

Lorsque je m'efforçais, cahin-caha, de dégager de l'Histoire et de la légende les origines du peuplement berbère, j'avais promis d'apporter, à l'appui de ma thèse en faveur d'une possible celtitude, deux témoignages. Il est temps de les livrer.

Chargé par Hassan II de le représenter à une visite d'État en Irlande, Mahjoubi Aherdan, alors ministre des Armées, si mes souvenirs sont exacts, me raconta ce qu'il advint à la fin du troisième jour d'une réception inoubliable. Soucieux d'être agréables à leur hôte, les autorités de Dublin lui demandèrent s'il aurait un souhait à formuler. Aherdan, qui était poète et peintre par delà ses options politiques, répondit qu'il était très sensible à la musique des langues et qu'il serait très heureux de découvrir les beautés musicales de l'ancienne langue celte. On s'empressa de lui présenter un professeur de gaélique, lequel récita à son intention quelques pages d'une épopée irlandaise. Bouleversé par ce qu'il venait d'entendre, Aherdan fit connaître en amazigh sa joie et son émerveillement, puis écouta la réponse que formula en gaélique son interlocuteur. Bref, ce fut seulement après un long moment que les deux hommes s'aperçurent que chacun s'était exprimé dans sa propre langue, l'un en amazigh, l'autre en gaélique, et qu'ils s'étaient fort bien compris.

À ce témoignage surprenant, je voudrais en ajouter une autre : comme j'assistais aux fêtes de l'Indépendance de l'enclave d'Ifni,

je fus bouleversé par le chant qu'entonnèrent des jeunes filles de l'Atlas. Il s'agissait, tout bonnement, d'une ballade irlandaise. À l'époque, j'ignorais l'aventure linguistique d'Aherdan. Je fis donc part de mon étonnement au gouverneur. Il m'apprit que

cette chanson se trouvait dans le folklore berbère depuis la nuit des temps.

Je me garderais bien de conclure dans un sens ou dans un autre. Je forme simplement le vœu que, la langue berbère étant désormais enseignée au Maroc au même titre que l'arabe, des études sérieuses soient entreprises très vite sur ses origines celtiques. J'y suis d'autant plus attaché que le premier peuplement des Gaules fut composé de Celtes et que je ne cesse d'affirmer une ressemblance secrète et mystique entre Marocains et Français.

Encore un mot à ce sujet. Le grand Louis Massignon relança au Vieux-Marché, en Bretagne, un pèlerinage en mémoire des Sept Dormants d'Ephèse. La particularité de ce pèlerinage était de réunir des musulmans et des chrétiens.

On connaît l'histoire miraculeuse de ces jeunes gens que relate Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée* et qu'évoque le Coran dans sa dix-huitième sourate, dite « La Caverne ».

Ainsi sont les Berbères, socle granitique de la population marocaine. Ils se qualifient d'« Imazighen », c'est-à-dire d'« hommes libres ». Et libres, ils le sont par fidélité à eux-mêmes. Me frappe, à cet égard, ce que Bernard Lugan relate dans son *Histoire du Maroc*. La conquête arabe conduisit à une arabisation cultuelle, sinon culturelle, des Berbères, puisque ceux-ci, s'étant convertis à l'islam, eurent obligation de prononcer dans la langue arabe les phrases fondamentales qui consacraient leur adhésion à la nouvelle religion ». Et Bernard Lugan d'ajouter : « Mais, alors qu'ils avaient accepté l'islamisation, les Berbères marocains se soulevèrent avec violence contre la présence arabe et cela, paradoxalement, au nom de l'islam et sans jamais remettre en question leur nouvelle religion »⁴⁵.

Peut-être la clé de ce paradoxe se trouve-t-elle, en fin de compte, dans la révolte kharijite. Nous avons vu qu'elle fut dirigée contre une dynastie arabe du Moyen Orient, les Omeyyades. Souvenons-nous que ces derniers traitaient mal les Berbères. Ils enlevaient leurs filles et leurs femmes, ainsi qu'il ressort du mémorandum remis au gouverneur Hicham ben Abd al-Malik par une délégation berbère emmenée par le Rifain Maysara. Mais il y a plus : selon H. Monès, cette révolte, même si elle dénonçait des injustices, aurait eu d'autres causes, plus importantes (du moins au Maghreb en général et au Maroc en particulier) : « Le soulèvement général contre les Omeyyades (...) n'a pas été un soulèvement des Berbères contre les Arabes, destiné à chasser ceux-ci du Maghreb, mais plutôt une révolte musulmane contre l'administration omeyyade »⁴⁶.

Ici se pose une question : quelle utilité y a-t-il à remonter si haut dans l'Histoire du Maroc et à revenir sur un événement déjà relaté ? La réponse tient avant tout à l'anthropologie. Et en effet, de même que les premiers actes posés par un homme définissent son caractère et engagent son avenir, de même les premières manifestations d'un peuple vont entraîner, au fil du temps, des conséquences qui, jointes ou enchaînées les unes aux autres, nourrissent son Histoire. En somme, un peuple est réductible à un homme. Or le trait qui caractérise le mieux les Berbères, c'est une grande exigence d'égalité et de justice – l'une n'allant pas sans l'autre, au demeurant. D'un strict point de vue social, et nous savons que le Coran est à la fois un code civil et un livre de Révélation, ils ont retenu de l'islam qu'un musulman était l'égal d'un autre et que toute discrimination allait à l'encontre de l'enseignement du Prophète. De là à proclamer que les Omeyyades étaient de mauvais musulmans, parce qu'ils usaient et abusaient des nouveaux convertis, il n'y a qu'un pas.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

« Je n'entends ni les apprécier ni les critiquer. Mais elles diffèrent totalement de celles que, pendant toute ma carrière coloniale, et particulièrement au Maroc, j'ai toujours préconisées et appliquées. A tort ou à raison, je n'ai pas confiance dans leur efficacité. Je les crois lourdes, lentes et inadaptées au pays... »

Le gouvernement français n'avait rien trouvé de mieux que de confier au maréchal Pétain le soin de réprimer la rébellion rifaine.

Dans *Auprès de Lyautey*, paru en 1943, Wladimir d'Ormesson, l'ami de toujours, conscient que cette mission marocaine fut en tous points hors norme, en écrit : « Je n'irai pas jusqu'à prétendre qu'en créant ce qu'il a créé, il ne pensait pas au rayonnement de la France, au prestige que cette œuvre vaudrait à la France ; mais je prétends, et même j'affirme que Lyautey a fait le Maroc non pour la France, mais pour le Maroc ».

Le Roi chevalier

Et voici qu'apparaît la seconde chance du Maroc, selon ce que m'en a dit Hassan II. Et quelle chance ! Et par quels chemins de traverse elle s'est manifestée. C'est à n'y pas croire.

À sa mort survenue en novembre 1927, Moulay Youssef laissait quatre fils : Hassan, Idriss, Abdeslam et Mohammed. Aussitôt se posa la question de savoir lequel d'entre eux lui succéderait.

En poste à Rabat depuis deux ans en qualité de Résident général, Théodore Steeg s'interrogeait. Prenant exemple sur l'Algérie,

il rêvait d'éteindre la dynastie alaouite, afin de faire toute sa place à l'Administration française. Ce qu'on lui disait des deux aînés, Hassan et Idriss, ne lui convenait en rien. D'un caractère entier, ces deux-là ne lui auraient créé que des difficultés. Ainsi pensait

M. Le Résident général, peu soucieux de ce Maroc qu'avait si bien servi le maréchal Lyautey. Il est vrai qu'il avait eu le redoutable honneur de le remplacer. Peu lui importait de poursuivre son œuvre, ni même qu'elle se perpétuât. En bon républicain,

il se devait de laisser sa marque. Au diable la constance dans l'effort,

la fidélité jurée, la parole donnée !

J'ai déjà noté que Dieu écrit droit avec des lignes courbes
En voilà une nouvelle preuve : sur les conseils d'Urbain Blanc, délégué général, qui lui représenta qu'aucune règle successorale ne régissait la dynastie chérifienne, il en conclut qu'il fallait oublier le droit de primogéniture. Théodore Steeg convint que le meilleur choix qu'il avait à faire était de se porter sur le plus jeune des quatre fils. Sidi Mohammed, qui, à ce qu'on lui

rapportait, se montrait timide et pieux. De surcroît, il n'avait que seize ans. Tout donnait à penser qu'il serait d'un commerce accommodant. Sitôt dit, sitôt fait : le Makhzen, informé de ce choix, n'y vit que des avantages pour des raisons assez proches de celles de la Résidence. C'est ainsi que Sidi Mohammed ben Youssef monta sur le trône le 18 novembre 1927.

Pauvre jeune Sultan ! Son enfance et son adolescence avaient été des plus tristes. Confiné dans les vieux palais désertés de Fès ou de Meknès, seulement entouré de femmes, son père s'étant installé à Rabat, où l'avait suivi l'administration marocaine, il n'avait d'autre compagnie que son précepteur, Si Mammeri, d'illustre mémoire.

Par une sorte de raccourci dont l'esprit est souvent coutumier, je ne peux m'empêcher de voir en Si Mammeri le double, que dis-je ! l'exact reflet de Rachid, l'affranchi qui accompagna le Roi Idriss à Fès et qui, à la mort de celui-ci, assura l'installation de la dynastie Idrisside. Si Mammeri, en effet, fut un guide sûr, un précepteur dévoué, une âme sincère, auprès de qui le jeune prince apprit l'arabe, de qui il reçut un enseignement religieux et à qui il dut sa connaissance du français. À cet égard, me touche en particulier une photographie : vêtu du costume traditionnel, le Sultan Mohammed ben Youssef est assis et tient la main de Moulay Hassan, alors âgé de deux ou trois ans. Derrière lui, telle une ombre, Si Mammeri se tient debout. Autant le Sultan s'offre de face, autant Si Mammeri apparaît de trois-quarts. Les visages de ces deux hommes méritent qu'on s'y attarde : gravité et réflexion chez le Sultan en dépit de sa jeunesse, douceur et attention chez Si Mammeri. Il se lit beaucoup de bonté chez l'un comme chez l'autre. On les sent en parfait accord.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

« Ce véritable pèlerinage aux sources... »

Autant j'avais suivi de loin la déposition de Sidi Mohammed ben Youssef, sa déportation à Madagascar, son exil, puis son retour et son accession au trône chérifien, après qu'il eut recouvré la pleine et entière indépendance de son pays, en quoi il convient de voir le premier phénomène majeur qui caractérise le Maroc contemporain ; autant le destin voulut que je vive de près ce qui passe aux yeux du monde pour un second phénomène majeur : la reconquête du Sahara occidental.

Tout a commencé au moment où s'achevait la rédaction du *Défi*. D'ordinaire si feutré, si silencieux, si « recueilli », oserais-je écrire, le Palais Royal se mit à bruire de rumeurs inattendues. Quelque confiance que j'eusse nourri envers mes relations quotidiennes, jamais je ne me serais risqué à les interroger sur ce qui me paraissait constituer un tournant du règne. Déjà, j'avais éprouvé les plus extrêmes difficultés à inviter le souverain à s'exprimer au sujet des deux attentats dont il avait été la cible, jugeant – peut-être à tort ! – que ces questions-là relevaient de l'intime, soit que ces actes de violences meurtrières risquent d'éveiller, à être seulement évoqués, des ressentiments ou, pis, des chagrins, soit qu'ils fassent apparaître des défaillances ou des manquements. Je portais à la personne de Hassan II un trop grand respect pour oser le pousser dans ses retranchements. De là, l'idée que je me formais de ma présence au sein de cet appareil d'État. En aucune façon, la moindre interrogation que j'eusse été amené à formuler ne devait être tenue pour une curiosité déplacée ou, plus simplement, pour un manque de retenue. À moi de me rendre digne de l'accueil qui m'était réservé !

À présent que *Le Défi* prenait sa forme définitive, il m'était loisible de constater que ce livre, divisé en trois parties, répondait à une profonde logique où les événements historiques traduisaient les grands mouvements du peuple marocain : si le *Livre premier*, s'étant ouvert sur « le Protectorat », se terminait par un chapitre consacré à « la nation marocaine » ; si le *Livre second*, prenant appui sur « l'esprit de la Constitution », mettait en avant les problèmes les plus urgents qu'il convenait de régler, comme « les frontières », « le peuple et la terre », « l'éducation » ou encore « l'habitat du grand nombre », le *Livre troisième* conduisait de manière naturelle à la personne du Roi, non seulement pour en définir « le métier », mais aussi pour en explorer « les risques ».

En trois actes, ainsi que l'exige toute tragédie, une histoire, un peuple, un Roi, sous la lumière de la Révélation, se montraient ici dans leur vérité. De page en page, en effet, je voyais naître et s'affirmer une dynamique qui portait le beau nom de « reconquête », qu'il s'agît d'exalter l'indépendance de la nation, de revendiquer la maîtrise de l'action politique ou de célébrer les vertus de l'honneur retrouvé. En un mot, les Marocains étaient en quête d'eux-mêmes après la longue césure infligée par le Protectorat.

Etait-ce là tout ? Il s'en fallait de beaucoup. Dans ce palais aux parfums d'encens, aux jardins lumineux, aux nymphées où dansaient des jets d'eau, les conversations tournaient désormais autour de la Cour Internationale de Justice de La Haye, de l'arbitrage demandé par le Royaume chérifien au sujet du Sahara occidental, indûment occupé par l'Espagne, afin qu'il fût reconnu que, loin d'être « *terra nullius* » au moment de sa colonisation, « il existait entre le Sahara et le Royaume du Maroc des liens juridiques et d'allégeance ». Entre deux discussions sur le bien-fondé de l'argumentation, survenait,

ombre tutélaire, Moulay Ismaïl, dont il était attesté qu'il descendit jusqu'au fleuve Sénégal en 1679. N'avait-il pas ainsi traversé ses propres terres ? Quand à Moulay Hassan, il s'était lancé dans les pas de son ancêtre en 1882 et en 1886. Venaient alors en soutien les traités internationaux, les uns passés avec la Grande-Bretagne en 1895, les autres avec l'Allemagne en 1911. Tous reconnaissaient la souveraineté marocaine sur ces régions.

Ahmed Bensouda, alors ministre directeur du Cabinet Royal, allait m'éclairer en me guidant sur ces étranges chemins où la politique la plus immédiate ne laissait pas de côtoyer l'Histoire. Je l'avais rencontré à Skhirat, où il fut chargé de signer, au nom de Hassan II, le contrat d'édition concernant *Le Défi*. Une confiance naturelle était née entre nous, sans cesse fortifiée par nos nombreuses rencontres.

Affable, souriant, l'embonpoint généreux, il respirait la bonté et l'aménité. Je me convainquais que la sympathie qu'il dégagait devait concourir à ses succès. À cette époque-là - nous étions en septembre 1975 -, il se rendait souvent aux Canaries, ces îles devenues espagnoles en 1479, où il avait ses relais. Franco n'en avait-il pas été banni après l'éphémère victoire du Front populaire au début de 1936 ? Le terrain était donc propice à des ententes avec le Maroc. Les Cortès canariens votèrent, les tout premiers, en faveur du retour du Sahara au Maroc. Cette brèche ouverte, à supposer que cette expression appartienne au vocabulaire diplomatique, le voici à Madrid, où il rendit visite plusieurs fois au général Franco, alors très malade. Le temps pressait. Les forces du généralissime déclinaient.

Ahmed Besouda avait un art consommé du récit. Quand il était pris par son sujet, il devenait si persuasif, si « visuel » en ses descriptions, que je cessais de l'écouter et me contentais d'imaginer les scènes qu'il avait vécues. Je me représentais le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

d'autobiographie foudroyée. Des éclairs zèbrent la nuit des jours enfuis, éclairant ici un visage, là une rencontre, là encore une lecture. À chacun d'eux, le Maroc m'est apparu, tour à tour chaleureux et invisible – aube et accomplissement de la Promesse.

Réunies dans ce qu'il faut appeler mon histoire légendaire, ces fulgurances m'apprennent que le Maroc s'est imposé à moi avec une belle évidence. D'où provenait, en effet, la passion que, adolescent, je mis à lire et à relire *Les nourritures terrestres* de Gide

Noces d'Albert Camus ? De quel lieu secret et mystérieux j'entendis l'appel, par ces auteurs et par tant d'autres, de l'Afrique du Nord, où aucun membre de ma famille n'avait porté ses pas ? Quels rêves me révélaient-ils des pans entiers de mes curiosités naissantes ? Désirs ? Nostalgies ? De quoi donc était faite la trame de mes jours et de mes nuits ?

La dame sous une ombrelle blanche

Du solarium où j'étais tenu de faire la sieste afin de soigner mes ganglions et de guérir une toux sèche dont les quintes répétées me laissaient tremblant et étourdi, je pouvais la voir. Elle s'abritait du soleil de l'été sous une ombrelle blanche qui reposait sur son épaule gauche et qu'elle faisait tourner avec douceur. J'avais cinq ans.

La fièvre ne me lâchait pas, surtout au coucher du soleil. À côté de moi toussait un enfant de mon âge. Il était aussi brun que sa mère. Et tout bouclé. Comme elle. Parfois, malgré la chaleur, il était pris de tremblement. Il claquait des dents. Des larmes montaient à ses yeux. Il se prénomait Rachid. « Un drôle de prénom ! », s'exclamaient les petits malades qui nous entouraient. Je ne voyais pas ce qu'il avait de drôle, ce prénom. Il me plaisait bien, parce que

je m'entendais bien avec Rachid. Nos histoires se ressemblaient. Son père et sa mère s'étaient séparés. Ils avaient beaucoup crié jusqu'au silence. Là, son père avait disparu. Les larmes de sa mère avaient remplacé ses cris. Et lui, Rachid, il était tombé malade.

Ni larmes, ni cris ; mais de la fièvre, des ganglions, des quintes de toux et, pour finir, le Boccage, à Villard-de-Lans, où il m'avait rejoint.

Sa mère venait tous les deux mois. Un long voyage. Elle arrivait d'un pays lointain. Si lointain que je ne parvenais pas à l'imaginer. Elle avait beau me le décrire, rien n'y faisait. C'est pourquoi elle m'a apporté des cartes postales. Leurs couleurs donnaient une impression irréaliste : Le vert tirait vers le bleu, le jaune vers l'orange. Il y avait des palmiers bleus et des sables un peu rouges. Pendant que Rachid dormait la bouche entrouverte,

ces cartes postales glissaient entre mes doigts, m'offrant une ville toute blanche, de larges avenues complantées de palmiers, une mer violette à force d'être bleue et des gens habillés de façon étonnante. La respiration de Rachid était sifflante. Il devait avoir de la fièvre. Moi, il me tardait que la sieste prît fin. J'avais hâte de courir vers sa mère et de me jeter dans ses bras. Sa peau était d'une rare douceur. Je caressais ses mains, ses avant-bras. Je disais : « Doux ! Si doux ! » Elle riait. « Doux comme de la soie ? », demanda-t-elle. C'est à elle, à cette femme si brune sous une ombrelle blanche, que je dois, aujourd'hui encore, d'associer la joie et la soie jusqu'à les confondre parfois.

La sonnerie a retenti. J'ai couru, les cartes postales à la main. Elle m'attendait. Quand je suis arrivé devant elle, essoufflé, elle s'est inquiétée de Rachid. Mon cœur s'est serré. Je voulais tant l'avoir pour moi seul, fût-ce un instant. C'est que ma mère ne venait pas me voir. Depuis que j'étais au Boccage, elle n'avait fait qu'une courte apparition. Elle ne m'envoyait pas de cartes postales du lieu où elle vivait désormais. Mon père, lui, s'arrangeait à me faire visite, au moins tous les deux mois. Je me souviens qu'il était arrivé par temps de neige. Il se plaignait d'avoir froid aux pieds en montrant les semelles trouées de ses souliers. Je voyais cela et j'avais beaucoup de chagrin. Peut-être ma mère ne venait-elle pas plus souvent à cause de ses chaussures. Enfin, Fatima m'ouvrit ses bras. Je m'y glissai. J'ai entendu une toux sèche. Rachid arrivait à son tour. Nous nous sommes assis sur un banc de bois, elle entre nous deux. Elle a découvert que je serrais contre moi ses cartes postales. C'était mon trésor. Non seulement parce qu'elles m'avaient été offertes par Fatima, mais encore parce qu'elles représentaient une ville où vivait la belle dame.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de Salomon. Bref, ce qui commençait dans l'incompréhension et se poursuivait dans des vociférations, s'achevait le plus souvent dans un éclat de rire.

Comme j'avais l'ouïe fine, habitué que j'étais à interpréter le moindre haussement de ton afin de prévoir les orages familiaux et surtout les changements d'humeur dont ma mère était coutumière, il m'avait semblé qu'au seul nom du Maroc elle ne restait pas insensible. C'était une nouveauté. Je gardais en mémoire qu'elle m'avait interdit d'évoquer la dame à l'ombrelle blanche dont je dus me convaincre plus tard qu'elle avait été jalouse. Et voilà que, posant son index sur la carte, elle suivait les avancées américaines avec une sorte de bonheur.

- Quoi de neuf sur le Maroc ? demandait-elle parfois, le regard lointain.

- Ah, toi ! s'exclamait mon beau-père.

Au détour d'un de leurs échanges en demi-teintes, j'appris qu'il soupçonnait ma mère d'avoir du sang arabe. Son raisonnement était fort simple : ma mère étant née à Narbonne et appartenant à une très ancienne famille de la ville, il y avait beaucoup à parier qu'une de ses lointaines ancêtres eût connu, au temps du royaume arabe de Narbonne, un fier chevalier musulman.

Que n'avait-il pas dit là ? Elle le traita de « dément imaginaire ». Il prit le parti d'en rire. Comme l'Histoire n'avait aucun secret pour lui, il se plut à lui rappeler, pour faire bonne mesure, que Narbonne accueillit, bien avant que ne s'y imposât la présence arabe, le siège de l'exarchat juif d'Occident. Elle se borna à ouvrir de grands yeux dans un mouvement de feinte innocence. La tête me tournait.

Sur quoi, benoît comme un chanoine, il contesta d'une voix douce jusqu'à l'expression : « royaume arabe de Narbonne ». Quels étaient donc ces Arabes et d'où venaient-ils ? se

demandait-il, puisque les conquérants de l'Espagne furent des Berbères. D'un large geste de la main, il les disait forts de sept mille hommes, conduit par Tarik. Ce chiffre suffisait-il à justifier qu'ils se fussent emparés de la péninsule ibérique sans combattre ? Il n'en croyait rien. La clé de ce mystère, l'Histoire la lui avait fournie.

Plein de son sujet, les yeux mi-clos, une esquisse de sourire aux lèvres, il était loin tout à coup. Il évoquait Achila, le Roi de Tolède, qui avait été dépossédé par Rodrigue, le duc de Bétique, et qui s'était enfui au Maroc en 710. Un an plus tard – il répétait : un an plus tard -, Tarik survenait avec ses troupes. Non content de l'emporter sur Rodrigue, il voyait les villes s'ouvrir devant lui une à une.

Il cessa de sourire. Il se préparait, lui le « dément imaginatif », à porter l'estocade. Se penchant soudain vers ma mère, il lui susurra :

« Ne penses-tu pas que les Berbères venus du Maroc étaient les cousins des Celtes qui peuplaient alors l'Espagne – qu'il s'agît des Celtibères ou des Ibéro-Maurussiens ? Voilà qui expliquerait l'absence de combats...

- Tu m'ennuies avec tes questions. »

Réponse bien féminine, toute de lassitude et de défaite.

Plus que tout, j'aimais voir se déployer le savoir de mon beau-père, même si je ne comprenais pas tout ce qu'il exprimait. Cela m'aidait à mieux le connaître. Ma mère l'appelait « mon encyclopédie ». En vérité, sa vie était le fruit de longues lectures et de fiévreuses interrogations. « On ne prêche que d'exemple » aimait-il à affirmer. Ce qu'il y avait d'exemplaire en lui, c'est qu'il était né à Quissac, un village du Gard, qu'il était un fils de l'Église Réformée de France et qu'il avait traversé, par atavisme, toutes les guerres de religion qui affectèrent sa terre, des ariens et des catholiques jusqu'aux musulmans et aux Cathares !

De lui, en tout cas, je devais apprendre que, par delà les religions humaines, il y avait une Révélation divine, de laquelle découlait un enseignement spirituel, et que cela seul comptait. Selon lui, si chaque Révélation marquait un moment de l'humanité, elle n'était exclusive ni de la précédente, ni de la suivante. Il nous fallait simplement vivre, pensait-il, dans la Révélation où Dieu nous avait fait naître. « Nous ne naissons jamais par hasard », précisait-il, avant d'ajouter : « Aucun homme ne détient la vérité. La vérité appartient à Dieu seul ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

La voix de mon hôte s'éloignait de plus en plus. J'entendis à peine le nom de la nymphe Calypso. Je le regardais comme dans un halo. Il parlait, mais plus aucun son ne me parvenait. Je mis sur le compte du whisky ce qui relevait de ma stupeur. Je me connaissais assez pour savoir que j'étais sous le choc de ce que je venais d'apprendre. Le cher libraire avait prononcé le mot de « mystère » au sujet de la présence mythologique des dieux, des géants, des héros et des nymphes au Maroc. Quel prodigieux mystère, en effet ! Pendant des années, aidé en cela par la biographie de Lyautey, par mes lectures et par mes rêves, je m'étais construit un royaume où le judaïsme, le christianisme et l'islam s'étaient côtoyés, croisés, combattus. Et voici que, selon le mot de Gemuseus, opérait sur cette terre aimée un « charme », oui, un « charme », quelque chose comme une protection. Pourquoi s'est imposé à mon esprit saint Christophe ? Mon père avait de lui une médaille dans sa voiture sous prétexte que l'image du saint préservait de la mort subite, mais aussi de la douleur, de tout mal. D'une image l'autre, d'un imaginaire l'autre, je balançais. Les dieux de l'Olympe avaient marqué de leur empreinte, non seulement le mont Atlas, cette colonne vertébrale du Maroc, mais aussi les grottes d'Heraclès qui se trouvent proches d'Asilah, et dans lesquelles s'affrontent dans une fureur titanesque et se conjoignent dans de folles étreintes l'Océan atlantique et la Méditerranée, mais encore Tanger, la ville mythique par excellence, mais enfin ce peuple des origines dont les membres se dénomment « les hommes libres ». Inutile de se demander s'ils sont les Atlantes. Par la grâce de Zeus, ils sont les Atlantes.

Durant le dîner, la conversation tourna autour de Picasso. En 1938, *Guernica* fut exposé à Paris. Parmi les invités, se trouvait Otto Abetz, ambassadeur du Reich. S'arrêtant devant ce tableau dont tout le monde parlait et qui dénonçait le premier

bombardement de civils par la Luftwaffe durant la guerre civile d'Espagne, Otto Abetz, se tournant vers Picasso, l'apostropha avec dédain et arrogance : « C'est vous qui avez fait ça ? » Et Picasso de lui répondre : « Non, c'est vous ! »

Ce mot terrible nous ramena, par un détour inattendu, au début de notre entretien, lorsque Gemuseus se demanda comment l'Europe chrétienne avait pu céder par deux fois à des guerres d'orgueil et de volonté de puissance. Puis, par ricochets successifs, nous avons glissé vers les dieux grecs et la mystérieuse protection que nous pensions qu'ils exerçaient sur le peuple marocain. M. Gemuseus me saisit alors le poignet :

Je n'ai pas trente-six convictions, je n'en ai qu'une : rien n'est inutile. Nous ignorons qui nous guide, qui nous inspire. Ce que fait, ce que pense, ce que dit un homme intéresse tous les hommes. Bien malin qui saurait dessiner les chemins secrets des initiations, des rédemptions, des résurrections. Il suffit parfois d'un seul mot pour changer le monde.

Une invitation royale

- Non, non et non !
- Mais...
- N'insiste pas.
- Mais...
- C'est non, entends-tu ?

J'étais désespéré. De retour de Rabat, j'avais couru chez ma mère. Hassan II, se souvenant qu'elle l'avait convié à de bons goûters lors de son séjour à Apt, l'été 1938, eut l'élégance de m'en faire compliment. Sur quoi, il me dit avec douceur qu'il serait heureux de la saluer. Quelle ne fut pas ma joie à ces mots ! Déjà, je me voyais au Maroc, accompagné de ma mère. Je lui faisais visiter le Palais Royal, que je connaissais comme ma poche. L'audience terminée, je l'emmenais sur les bords de l'Océan. Nous y aurions dégusté une dorade royale. C'était bien le moins. De là, nous aurions couru au Mausolée de Mohammed V, où, à chacun de mes passages à Rabat, je ne manquais pas d'aller prier. J'aurais été le plus heureux des hommes. Elle aurait rencontré des ministres, à qui j'eusse dit avec fierté : « Voici ma mère ! » Nous serions revenus en France et, avant de la quitter, j'aurais guetté dans son regard un sentiment d'approbation et peut-être d'admiration.

Et voici que, d'un non définitif, elle venait d'abolir ce que j'avais espéré le plus : l'enchanter, lui apporter une grande émotion faite de soleil et de découvertes. J'avais tellement envie de lui faire partager mon amour pour le Maroc, ma passion pour sa civilisation, mon intérêt sans cesse grandissant pour le soufisme.

Son refus était incompréhensible. En aucun cas je ne pouvais le mettre sur le compte d'une hostilité envers le monde arabo-

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

« Plus dure sera la chute », est-il écrit dans l'Évangile. Je constatais une « chute » selon le monde ; mais je me refusais à la dénoncer. Si l'empereur avait failli, qu'en était-il de l'homme intérieur et, pour parler net, de son âme ? Or, tout au long de la composition de son livre, je n'avais vu qu'un homme déterminé à dire sa part de vérité devant ses contemporains et devant Dieu. Car cet homme était croyant. Lors d'une soirée où il m'avait prié de rester auprès de lui, sa mère étant fort malade, et que nous avions passée en prières,

il y était allé d'une confiance inattendue. Pourquoi m'avoir choisi pour éditeur, alors qu'il s'était vu offrir des contrats mirifiques par des éditeurs américains ? À cette question qui me taraudait,

il répondit que je l'avais touché, non pas en l'exhortant à écrire, ce que chacun de ses visiteurs lui disait, mais en plaçant ce devoir de témoignage sous la lumière divine, quand j'avais lancé avec force un tonique « *bismillah* ! ». Cet « Au nom de Dieu » l'avait tellement bouleversé que, dès le lendemain, il me donnait son accord. Nous nous trouvions à ce moment-là dans la bibliothèque de Hassan II, à Dar Es-Salam, non loin de Rabat. Inutile d'ajouter que j'étais là un peu comme à la maison. Du reste, le Roi du Maroc, apprenant que je venais d'atterrir à Rabat-Salé, m'avait fait mander.

Ses étudiants battaient le pavé de la capitale chérifienne, mécontents de la présence du Shah. Il fut donc décidé que je bénéficierais d'une voiture, d'un chauffeur et d'un garde du corps. C'était plus que ne n'en souhaitais. La première nuit, je m'endormis comme un bienheureux, bercé par l'idée que, derrière la porte de ma suite, se tenait un officier de police. La seconde nuit, les lumières de Rabat, vues de la fenêtre de ma chambre, m'amènèrent à regretter d'être si bien gardé. Quant à la troisième nuit, la rue étant devenue effervescente pendant le

jour, je dormis mal, craignant je ne sais quel attentat.

Après ce « *bismillah* », survint Louis XVI. Il s'invita dans la conversation de manière impromptue. Mohammed Reza Pahlavi regrettait le désordre qui régnait dans les couloirs où s'accumulaient courtisans, valises, bouteilles d'eau et vieux journaux. Ce spectacle m'évoqua la fuite à Varennes. Le Shah s'inquiéta. Avait-il eu tort de quitter l'Iran ? Je le rassurai. Je n'avais en rien à juger sa décision de partir pour l'exil. Sans doute ma prudente réponse le rassura-t-elle.

Au crissement des pneus, je sus que nous roulions sur la vaste place qui s'ouvrait sur le palais El-Koubeh. Me reconnaissant à ma descente de voiture, le colonel se précipita vers moi. Par un étrange hasard, il se trouvait là à chacune de mes visites. J'appris qu'il avait été choisi pour l'excellence de son français. Exquise courtoisie !

En pénétrant dans le palais, je retrouvai les deux immenses vases de Sèvres, cadeau de je ne sais quel Président de la République. Je dus convenir que ce bleu de Sèvres jetait une noble lumière dans cette entrée. « Sa Majesté vous attend », me dit le colonel d'un air pénétré par l'importance de sa mission, avant d'ajouter dans un souffle : « Sa Majesté est bien fatiguée ». Aussitôt, je pensais à la pauvre mort du petit âne gris.

C'était un homme affaibli, déjeté, courbé, qui se tenait dans le salon où l'on m'introduisit. Mohammed Reza Pahlavi était essoufflé. Grand Dieu, comme il avait changé en une semaine ! Il n'avait qu'une hâte : se laisser tomber, s'affaler dans un fauteuil. Il y a un an, il jouait au tennis, il paraissait avoir cinquante ans. Un an plus tard, il figurait un homme d'âge. Et pourtant, au fond de lui-même, il était resté le même, intéressé par les affaires du monde, curieux de l'actualité. Au fond de ses yeux, il y avait encore une flamme de vie. Et son livre ? Et l'accueil que lui avait réservé le public ? Et la sérialisation

mondiale des « bonnes feuilles » ?

Les chiffres que je lui avais apportés le comblaient. Un peu de rose montait à ses joues. Je me disais : « Comme il est pâle ! » en essayant de le distraire par quelques nouvelles sur la politique française.

On apporta le thé. Prenant un biscuit, il me confia qu'il le mangeait sans appétit, mais qu'il lui était recommandé de bien se nourrir, afin de reprendre du poids. J'aurais juré que, disant cela,

il avait haussé les épaules.

Il était temps de prendre congé. La fatigue marquait ses traits.

- Je ne vous ai pas dit...

Au moment où je commençais à me dresser, il m'invita à me rasseoir, puis reprit : « Je ne vous ai pas dit pourquoi j'avais décidé de travailler avec vous. En voici la raison : comme vous vous réclamiez de Hassan II, que vous évoquiez *Le Défi*, que j'avais lu, j'ai appelé le Roi après votre départ. Vous devez savoir que nous nous tutoyons. Quand je lui ai parlé de vous et de la proposition que vous veniez de me faire, il m'a dit aussitôt : « Tu peux travailler avec lui. Il fait partie de la famille... » Ce simple mot suffit à me convaincre, à supposer que je ne l'eusse pas été à la suite de notre premier et long entretien.

À l'évidence, j'arrivais au terme d'un beau et difficile chemin. La fidélité amicale de Hassan II ne m'étonnait pas, si elle m'honorait et me flattait. Ce Roi était un preux.

Je tremblais un peu en posant mes mains sur les accoudoirs du fauteuil, en vue de me lever, quand le Shah y alla d'un « Mais... » qui me fit m'interrompre. Tout tendu, j'attendis ce qu'il avait à ajouter. « Ce qu'il ne sait pas, me dit alors Hassan II, et Mohammed Reza Pahlavi se pencha vers moi pour livrer cette

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

25. *Nicolas Sarkozy réaffirme l'axe France Maroc*, dans *Le Monde* du 30 septembre 2011.
26. *Le soutien français aux réformes royales*, dans *Le Figaro* du 30 septembre 2011.
27. *La chute de Kadhafi sonne le glas du Polisario*, dans *Courrier international* du 8 septembre 2011.
28. *Maroc : les islamistes tiennent les rênes du prochain gouvernement*, AFP du 27 novembre 2011.
29. Oberlé T., *Mohammed VI et Benkirane : une cohabitation à la marocaine*, dans *Le Figaro* du 30 novembre 2011.
30. *Juppé vante le « modèle marocain »*, dans *Aujourd'hui en France* du 9 mars 2012.
31. Pirenne H. et autres, *Mahomet et Charlemagne*, Jaca Book, 1987.
32. Descola J., *Histoire d'Espagne*, Fayard, 1959.
33. Hérodote, IV, 152.
34. Aristote, *Météorologiques*, I, 13-19.
35. Hubert H., *Les Celtes et l'expansion celtique. L'évolution de l'Humanité*, Albin Michel, 1974.
36. Ibn Kbaldûn, *Le livre des exemples, II. Histoire des Arabes et des Berbères*, Bibliothèque de la Pléiade, 2012.
37. *Des barbares à la renaissance*, 1981.
38. Cité par Jean Mathieu, in *Civilisations impériales*, 2000.
39. Condé J., *Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne*, 1825.
40. Idem.
41. Laroche M., *Les racines chrétiennes de l'Europe*, 2014.
42. Kleinclausz A., *Charlemagne*, 1971.
43. Cité par Paul Petit dans son *Histoire générale de l'empire romain*, 1974.
44. Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Gallimard. 1989.
45. Bernard Lugan, *Histoire du Maroc*. Ellipse. 2011.
46. Cité par Bernard Lugan.

Table des matières

1 Le Maroc visible

Avant-propos

Première partie

Le Roi est mort ! Vive le Roi !

C'est ainsi que tout a commencé

Trois moments fondateurs

Le Roi est mort

La nuit du deuil

25 juillet 1999

De la monarchie marocaine

Fin du vizir

Deuxième partie

L'art de la politique

Loin des palais

Les mystères du cabinet royal

Retour d'Abraham Serfaty

La rupture

La Moudawana

Contre la corruption

L'épreuve terroriste

Une nouvelle Constitution

L'islamisme marocain

2 Le Maroc invisible

Avant-propos

Première partie

Naissance d'un peuple

Les très riches heures du Tafilalet

Tarik le berbère

La table de Salomon

Le présent du passé

Le rêve et l'Histoire

Les premiers Rois

Hoc signo vinces

Deuxième partie

Les accomplissements

Les deux corps du Roi

En vue cavalière

Tradition et modernité

« Je veux nous faire aimer
de ce peuple »

Le Roi chevalier

Yahia el malik !

« Ce véritable pèlerinage
aux sources... »

Le royal tisserand

3 Maroc secret

[Avant-propos](#)

[La dame sous une ombrelle blanche](#)

[La rencontre](#)

[Un rêve pour royaume](#)

[Coup de tonnerre](#)

[Sous le signe de Lyautey](#)

[Le jardin des Hespérides](#)

[Une invitation royale](#)

[Le destin](#)

[Palais El-Koubeh](#)

[Conclusion](#)

[Remerciements](#)

[Bibliographie sommaire](#)

[Du même auteur](#)

[Romans](#)

[Annexe](#)

[Généalogie de S.M. Mohammed VI](#)